



**NATIONS
UNIES**



**Convention-cadre sur les
changements climatiques**

Distr.
LIMITÉE

FCCC/SBSTA/2005/L.15
5 décembre 2005

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

**ORGANE SUBSIDIAIRE DE CONSEIL SCIENTIFIQUE
ET TECHNOLOGIQUE**

Vingt-troisième session

Montréal, 28 novembre-6 décembre 2005

Point 12 de l'ordre du jour

Rapport de la session

**Projet de rapport de la vingt-troisième session de l'Organe subsidiaire
de conseil scientifique et technologique**

Rapporteur: M. Ibrahim Al-Ajmi (Oman)

TABLE DES MATIÈRES

(À compléter)

I. Ouverture de la session

(Point 1 de l'ordre du jour)

1. La vingt-troisième session de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) s'est tenue au Palais des congrès de Montréal (Canada) du 28 novembre au 6 décembre 2005.
2. Le Président du SBSTA, M. Abdullatif S. Benrageb (Jamahiriya arabe libyenne), a ouvert la session et il a souhaité la bienvenue à toutes les Parties et à tous les observateurs. Il a également salué le nouveau Vice-Président du SBSTA, M. Amjad Abdulla (Maldives).
3. À sa 1^{re} séance, la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto à sa première session a invité le Vice-Président du SBSTA, M. Abdulla, des Maldives (pays partie au Protocole de Kyoto), à présider les séances du SBSTA lorsque celui-ci examinerait les points de l'ordre du jour se rapportant au Protocole de Kyoto.

(À compléter)

GE.05-71296 (F) 051205 051205
YMQ.05-385 (F)

II. Questions d'organisation

(Point 2 de l'ordre du jour)

A. Adoption de l'ordre du jour

(Point 2 a) de l'ordre du jour)

4. À sa 1^{re} séance, le 28 novembre, le SBSTA a examiné une note du Secrétaire exécutif contenant l'ordre du jour provisoire annoté (FCCC/SBSTA/2005/5).
5. À la 2^e séance, le SBSTA a adopté l'ordre du jour modifié comme suit:
 1. Ouverture de la session.
 2. Questions d'organisation:
 - a) Adoption de l'ordre du jour;
 - b) Organisation des travaux de la session;
 - c) Élection des membres du Bureau autres que le Président;
 - d) Élection au Bureau de membres de remplacement.
 3. Les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements: aspects scientifiques, techniques et socioéconomiques.
 4. L'atténuation des changements climatiques: aspects scientifiques, techniques et socioéconomiques.
 5. Questions méthodologiques relevant de la Convention:
 - a) Produits ligneux récoltés;
 - b) Cadre commun de présentation pour le secteur de l'utilisation des terres, du changement d'affectation des terres et de la foresterie;
 - c) Émissions imputables aux combustibles utilisés dans les transports aériens et maritimes internationaux.
 6. Questions méthodologiques relevant du Protocole de Kyoto:
 - a) Critères permettant de conclure à la non-communication d'informations relatives aux estimations des émissions par les sources et des absorptions par les puits de gaz à effet de serre résultant des activités visées par les paragraphes 3 et 4 de l'article 3 du Protocole de Kyoto;
 - b) Conséquences de l'exécution d'activités de projet au titre du mécanisme pour un développement propre, évoquées dans la décision 12/CP.10, pour la réalisation des objectifs d'autres conventions et protocoles relatifs à l'environnement.
 7. Rapport de l'administrateur du relevé international des transactions mis en place au titre du Protocole de Kyoto.

8. Mise au point et transfert de technologies:
 - a) Questions relatives à l'application du cadre pour la mise en œuvre d'actions judicieuses et efficaces propres à renforcer l'application du paragraphe 5 de l'article 4 de la Convention;
 - b) Programme de travail du Groupe d'experts du transfert de technologies pour 2006.
9. Recherche et observation systématique.
10. Coopération avec les organisations internationales compétentes:
 - a) *Question laissée en suspens*;
 - b) Coopération avec d'autres conventions ainsi qu'avec les organismes scientifiques et les organismes des Nations Unies.
11. Questions diverses:
 - a) Rapports d'activité;
 - b) Questions relatives à l'application du paragraphe 3 de l'article 2 du Protocole de Kyoto;
 - c) Autres questions renvoyées par la Conférence des Parties;
 - d) Autres questions renvoyées par la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto;
 - e) Autres questions.
12. Rapport de la session.

III. Rapports sur les points 2 b) à 11 de l'ordre du jour

(À compléter à partir du texte des conclusions adoptées au titre de chacun des points de l'ordre du jour)

IV. Rapport de la session

(Point 12 de l'ordre du jour)

6. À sa xx^e séance, le 6 décembre, le SBSTA a examiné le projet de rapport de sa vingt-troisième session (FCCC/SBSTA/2005/L.15). À la même séance, sur proposition du Président, il a autorisé le Rapporteur à achever l'établissement du rapport de la session avec le concours du secrétariat et selon les indications données par le Président.

Annexes

(À compléter)
